

le cours des parents

activer le contrôle parental sur la TV
d'Orange



protéger les mineurs avec la TV Orange

pour contrôler l'accès aux contenus de votre TV, Orange met gratuitement à votre disposition :

- **le contrôle parental**, qui bloque l'accès aux vidéos à la demande* (VOD) interdites aux -10 ans, -12 ans et -16 ans et restreint la location et l'achat des VOD payantes
- **le code adulte**, qui bloque l'accès aux programmes interdits aux -18 ans sur toute la TV d'Orange



*il bloque l'achat et la location de VOD, sauf paiement à partir du compte prépayé. Il bloque aussi les VOD par abonnement (OCS, pass vidéo...) et la TV à la demande - sauf Canalplay.

notes

Le **code confidentiel** est constitué de 4 chiffres que vous avez saisis lors de la mise en service de la TV d'Orange suite à l'installation du décodeur. Il vous est demandé pour accéder aux fonctions verrouillées par le contrôle parental, si vous l'avez activé.

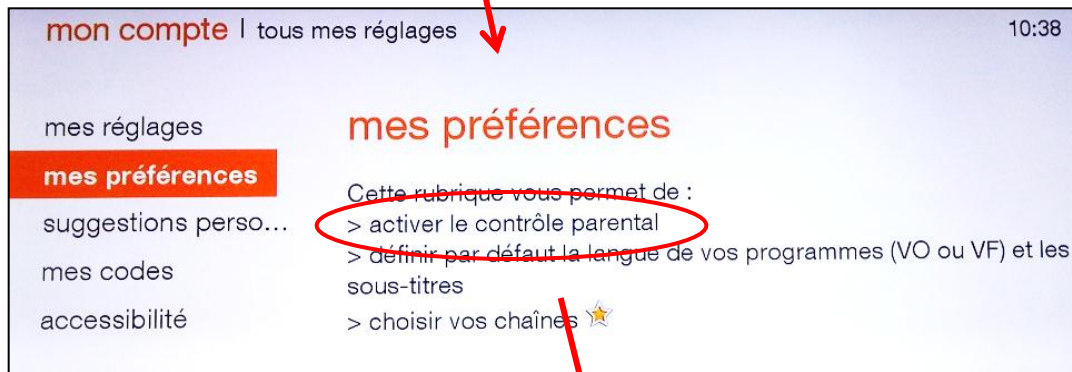
Le **code adulte** : vous l'avez également créé lors de la mise en service de la TV d'Orange. Il permet d'interdire l'accès à des contenus réservés à un public averti.

Si vous souhaitez modifier votre code confidentiel ou votre code adulte, suivez la procédure suivante :

- ✓ appuyez sur la touche **menu** de votre télécommande
- ✓ allez dans **mon compte /mes codes/code adulte ou code confidentiel**

Si vous avez oublié l'un des deux codes, vous pouvez le réinitialiser sur votre espace client sur orange.fr (rubrique mes identifiants internet ou TV).

comment activer le contrôle parental ?



- ✓ appuyez sur la touche **menu** de votre télécommande
- ✓ allez dans **mon compte / mes réglages / mes préférences / activer le contrôle parental**
- ✓ saisissez alors **votre code confidentiel**
- ✓ sélectionnez le **niveau de protection souhaitée**

tous nos conseils sur

cours-des-parents.orange.fr

